



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sections binationales

Question écrite n° 126195

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'application du décret n° 2010-592 du 2 juin 2010 portant réorganisation de l'offre de formation à caractère biculturel. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de ce dispositif depuis sa mise en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126195

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 394

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)